

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Lancement d'une pétition pour la préservation du parc du Mont-Orford

(Magog, le 13 janvier 2005) – Notre région est actuellement polarisée par un débat dont l'issue aura des répercussions fondamentales sur son avenir. À première vue, on serait tenté de croire que la lutte se joue entre deux groupes : les promoteurs du projet et les environmentalistes qui s'y opposent. Loin de là, il y va de l'intérêt de l'ensemble de la population de la région d'être mieux informée et de prendre position dans ce débat.

Selon nous, le débat doit tout d'abord porter sur la préservation de l'intégrité du parc national du Mont-Orford, un milieu naturel exceptionnel qui, avec le lac Memphrémagog, constitue l'un des deux pôles majeurs d'attraction touristique de notre région. Il doit également toucher la protection du ruisseau Castle (un autre milieu naturel qualifié d'exceptionnel par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs) qui se déverse dans le lac Memphrémagog, source d'approvisionnement en eau potable pour les villes de Magog et de Sherbrooke. En plus de ces considérations écologiques, ce débat doit porter sur un autre sujet important, le développement de notre région en respect avec la qualité de vie.

C'est à tous ces aspects de la question que nous souhaitons sensibiliser la population. La pétition que nous lançons aujourd'hui se veut à la fois, un outil d'information pour la population et une voix pour ceux, qui comme nous, s'opposent à ce projet d'échange de terrains.

Aussi, afin de sensibiliser la population aux multiples enjeux du projet, une pétition sera mise en circulation aujourd'hui par une dizaine d'associations environnementales. Elle sera publiée dans un journal local, puis diffusée sur les sites internet des associations environnementales locales, régionales et nationales, puisque plusieurs aspects du projet pourraient avoir des répercussions qui dépasseront notre région. Mais en bout de ligne, c'est l'ensemble de la population qui doit faire connaître sa position. Pour nous, il est essentiel que tous puissent se prononcer sur l'avenir qu'ils souhaitent pour le parc national du Mont-Orford.

Nous incitons la population à signer cette pétition pour faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il protège de façon permanente, en conformité avec la Loi sur les parcs, l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford.

La Fondation Marécage Memphrémagog
L'Association de préservation du lac Magog
L'Association des propriétaires riverains du lac Bowker
L'Association pour la protection du lac Orford

L'Association pour la protection de l'environnement du lac Stukely
Le Club de conservation chasse et pêche
Le Memphrémagog Conservation
Les Amis du Marais de la Rivière aux Cerises
Les Amis du parc du Mont-Orford

Source :
Gisèle Lacasse Benoit
819 868-1369